

C.C.A.S.
Centre communal d'action sociale



Publié sur le site internet de la commune le : 28 mars 2023

MASSAROTTI Yves, président du C.C.A.S. de la commune de Vougy

N° CCASD2023_06

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mars, à dix-huit heures trente minutes, se sont réunis dans la salle annexe de la mairie, les membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) de la commune de Vougy, sous la présidence de Monsieur Yves MASSAROTTI, président, dûment convoqués.

Date de convocation : 14 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 8

Présents : 8

Votants : 0

Quorum atteint

Secrétaire de séance :

MEMBRES	Présent	Absent
MASSAROTTI Yves – Président	x	
PEPIN Nathalie	x	
BOUACHRAOUI Saïda	x	
ROGAZY Fabienne	x	
GLIÈRE Marie-Christine	x	
RUBIN-DELANCHY Christine	x	
COLLET Jean-Michel et AVOGADRO Noël	x x	

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2023

Monsieur le président donne lecture du projet de budget primitif de l'exercice 2023 présenté comme suit :

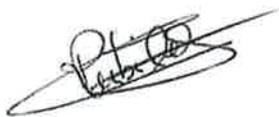
FONCTIONNEMENT - RECETTES		Budget 2023
Chapitre	Libellé	
002	Résultat de fonctionnement reporté	18 072,51 €
70	Produits des services, domaine, ventes diverses	3 000,00 €
	Dotations et participations	
74	Dotations et participations	13 311,96 €
75	Autres produits de gestion	615,53 €
TOTAL		35 000,00 €

FONCTIONNEMENT - DÉPENSES		Budget 2023
Chapitre	Libellé	
11	Charges à caractère général	27 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	7 500,00 €
TOTAL		35 000,00 €

Le conseil d'administration du C.C.A.S. après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le budget primitif 2023 arrêté tel que présenté et exposé ci-dessus.

La secrétaire,



Christine RUBIN-DELANCHY

Le Président,



Yves MASSAROTTI

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration du C.C.A.S.